

PROCEDURE D'INSCRIPTION ET DEROULEMENT DE LA SESSION BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CANDIDATS INDIVIDUELS Niveau TERMINALE - Session 2024



☞ Cette procédure concerne les candidats individuels (candidats libres, CNED libre, établissement privé hors contrat)

☞ **Les candidats inscrits au CNED en classe complète réglementée** doivent s'adresser à cet établissement pour leur inscription. Ils **ne sont pas concernés par cette procédure**.

☞ Les candidats qui, à titre dérogatoire, demandent à subir l'épreuve de Français en même temps que les autres épreuves du baccalauréat, sont concernés par cette procédure. Ils ne doivent pas s'inscrire à l'examen sur le niveau 1^{ère}.

PROCEDURE D'INSCRIPTION Du jeudi 9 novembre 2023 à 9h au vendredi 1 ^{er} décembre 2023 à 17h			
COMPTE UTILISATEUR	<ul style="list-style-type: none"> <li style="margin-bottom: 5px;"> ✚ <u>J'ai déjà un compte candidat cyclades</u> <ul style="list-style-type: none"> → Je me connecte directement en cliquant ici puis « Me connecter ». <li style="margin-bottom: 5px;"> ✚ <u>J'ai un compte candidat cyclades mais j'ai oublié le mot de passe</u> <ul style="list-style-type: none"> → Je me connecte directement en cliquant ici puis « Me connecter » → Je saisis le mail utilisé lors de mon inscription sur cyclades et je clique sur « mot de passe oublié » pour réinitialiser mon mot de passe <li style="margin-bottom: 5px;"> ✚ <u>Je n'ai jamais eu de compte candidat cyclades</u> <ul style="list-style-type: none"> → Je me connecte sur le portail d'inscription de l'académie de Toulouse cliquer ici (connexion au portail cyclades) → Je clique sur créer mon compte → Je saisis toutes les informations demandées <li style="margin-left: 20px;">  <ul style="list-style-type: none"> <li style="color: red;">○ L'adresse mail est l'identifiant du compte, il ne peut y avoir qu'un seul compte candidat par adresse mail. <li style="color: red;">○ Le mot de passe doit comporter au moins une majuscule, une minuscule et un caractère spécial. Le nombre de caractère doit être compris entre 8 et 20. → Un mail d'activation est ensuite envoyé à l'adresse mail que j'ai renseignée : je clique sur le lien d'activation dans les 48h suivant la réception (je vérifie également mes spams) → Je peux alors me connecter à l'aide de mon adresse mail et de mon mot de passe → Je garde précieusement ces identifiants, ils me permettront de télécharger mes convocations et mon relevé de notes après les résultats du baccalauréat. 		
MON INSCRIPTION	<ul style="list-style-type: none"> → Je clique sur le menu M'inscrire → Je choisis l'examen (Baccalauréat général ou technologique), la session (2024) et l'académie (Toulouse), et je valide. → Je complète l'ensemble des onglets : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 5px;"> <tr> <td style="width: 20%; padding: 5px; vertical-align: top;">Identification</td> <td style="padding: 5px;"> <ul style="list-style-type: none"> <li style="margin-bottom: 5px;">  Dans la rubrique « adresse », je pense à indiquer « Chez M. ou Mme » si mon nom ne figure pas sur la boîte aux lettres. Une fois ma candidature enregistrée, si je me rends compte d'une erreur dans mes données après la clôture du service d'inscription, je contacte le service gestionnaire DEC pour faire une demande de modification. </td> </tr> </table>	Identification	<ul style="list-style-type: none"> <li style="margin-bottom: 5px;">  Dans la rubrique « adresse », je pense à indiquer « Chez M. ou Mme » si mon nom ne figure pas sur la boîte aux lettres. Une fois ma candidature enregistrée, si je me rends compte d'une erreur dans mes données après la clôture du service d'inscription, je contacte le service gestionnaire DEC pour faire une demande de modification.
Identification	<ul style="list-style-type: none"> <li style="margin-bottom: 5px;">  Dans la rubrique « adresse », je pense à indiquer « Chez M. ou Mme » si mon nom ne figure pas sur la boîte aux lettres. Une fois ma candidature enregistrée, si je me rends compte d'une erreur dans mes données après la clôture du service d'inscription, je contacte le service gestionnaire DEC pour faire une demande de modification. 		

	Infos candidature	 Cette étape est importante car elle détermine la nature de mon évaluation → Je renseigne la catégorie candidat qui me correspond <ul style="list-style-type: none"> ○ Individuel (si je suis inscrit(e) en CNED libre, en candidat libre ou scolarisé(e) dans un établissement hors contrat) Je renseigne mon établissement (il s'agit d'un établissement fictif) : je choisis dans le menu déroulant le lieu le plus proche de mon domicile (je serai convoqué.e à proximité de cette zone pour mes épreuves). → J'indique si je demande un aménagement de mes épreuves
	Qualification	→ Je renseigne ma voie : générale ou technologique (préciser la série techno)
	Epreuves <i>Les notices et formulaires sont téléchargeables sur le site internet www.ac-toulouse.fr Rubrique Scolarité/Etudes /Examens</i>	→ Je renseigne les 2 enseignements de spécialité (au choix pour le bac général / associés à la série d'inscription pour le bac technologique)  Si je m'inscris à l'EDS EPPCS , je n'oublie pas de cocher la case signifiant que je donne mon consentement pour l'enregistrement audiovisuel de ma prestation et son visionnage par les membres du jury dans le cadre de l'épreuve orale de l'EDS. → Je renseigne mes choix de langue pour la LVA et la LVB → Je renseigne mes choix de 2 disciplines pour l'EPS ou, le cas échéant, mon <i>inaptitude partielle ou totale à l'EPS</i> – je consulte dans la partie « Documents utiles pour l'inscription » la « notice d'information Epreuves obligatoires EPS 2023 ». <p>Si je redouble et que je peux bénéficier de <u>conservation de notes</u>, je complète le « formulaire de demande de conservation de notes » correspondant à ma filière : voie générale ou voie technologique.</p> <p>Si je peux bénéficier de <u>dispenses d'épreuves</u> : candidat déjà titulaire d'un bac ou qui a changé de voie/série, je m'inscris quand même à toutes les épreuves, et je complète le « formulaire de demande de dispense » correspondant à ma situation.</p>  Le choix de la conservation de notes ou de la dispense d'épreuves, ne permet pas d'obtenir de mention à l'examen. → Je peux renseigner 1 ou 2 choix d'enseignements optionnels (pour tous les candidats)
	Récapitulatif	→ Cet onglet affiche toutes les informations saisies précédemment → Je dois cliquer sur le bouton Enregistrer pour terminer mon inscription
	N° Inscription	→ Je prends en note mon numéro candidat → Je peux éditer ma confirmation en cliquant sur Visualiser/Imprimer → Ma confirmation d'inscription est également disponible dans Mes documents . Je peux l'enregistrer au format pdf sur mon ordinateur.
CONFIRMATION D'INSCRIPTION		→ Une fois ma confirmation d'inscription éditée et imprimée, je vérifie et corrige les erreurs éventuelles (en ligne tant que le service d'inscription est ouvert)  Après la fermeture du serveur, les informations devront être corrigées en rouge directement sur la confirmation d'inscription. → Je téléverse ma confirmation d'inscription signée , éventuellement corrigée, et les pièces justificatives correspondantes avant le 1^{er} décembre 2023 (dans le menu Mes justificatifs).  Tout dossier non téléversé dans les délais pourra entraîner l'annulation de l'inscription. Après téléversement de votre confirmation, aucune modification ne sera acceptée.
PIECES JUSTIFICATIVES A TELEVERSER		Pour finaliser mon inscription, je téléverse dans mon compte Cyclades (dans le menu Mes justificatifs), les documents suivants : → Ma confirmation d'inscription signée (et éventuellement corrigée en rouge) → Une photocopie de ma pièce d'identité → Une photocopie de l'attestation de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) si je suis de nationalité française, ou si je possède la double nationalité.

	<p><i>A défaut :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - pour les candidats seulement convoqués à la JDC, attestation établie par leur centre du service national de rattachement les plaçant provisoirement en règle au regard de leurs obligations de service national, - ou pour les candidats non encore convoqués à la JDC, attestation de recensement délivrée par la mairie, - ou pour les candidats exemptés de la JDC, attestation individuelle d'exemption. <p>→ Le certificat médical EPS type téléchargeable sur le site www.ac-toulouse.fr selon ma situation (inapte total ou inapte partiel).</p> <p>→ Tout autre document demandé selon ma situation (ex : relevé de notes d'un Bac obtenu lors d'une session précédente, dernier relevé de notes pour les candidats précédemment inscrits dans une autre académie...)</p>
AUTRES PIÈCES JUSTIFICATIVES	<p>→ La copie du justificatif de statut délivré par le ministère des sports pour les sportifs haut niveau (SHN) à transmettre par mail (Cf. Notice d'information Epreuves EPS 2023)</p> <p>→ Pour les candidats en situation de handicap ayant saisi une demande d'aménagement d'épreuve, il est nécessaire de consulter la page dédiée aux aménagement d'épreuves.</p>

EVALUATION DES CANDIDATS DE TERMINALE INDIVIDUELS

Je suis évalué.e sur :

- **Deux épreuves terminales au titre des enseignements de spécialité** : écrits du 19 au 21 juin 2024. Ces épreuves peuvent comporter, en plus de la partie écrite, une partie orale et/ou pratique selon la spécialité. Le calendrier global des épreuves sera mis en ligne ultérieurement sur le site de l'académie.
- **Les évaluations ponctuelles au titre des enseignements communs** (histoire-géographie, LVA, LVB, enseignement moral et civique, enseignement scientifique pour le Bac général / mathématiques pour le Bac technologique) : mai / juin 2024
 - ☞ **Attestation de langues vivantes**

Tous les candidats, quel que soit leur statut, se verront délivrer une attestation de langues vivantes indiquant le niveau atteint en langue vivante A et en langue vivante B, et précisant ce niveau pour chacune des activités langagières, au regard du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

- L'attestation sera délivrée au vu des résultats obtenus à l'évaluation ponctuelle de langue vivante A et de langue vivante B organisée en fin de cycle terminal
- **Deux épreuves ponctuelles d'EPS (2 au choix parmi : tennis de table, danse, ou demi-fond)** : entre le 22 avril et le 3 mai 2024
- **Une épreuve terminale écrite de philosophie** : le 18 juin 2024 matin
- **Une épreuve terminale "Grand oral"** : entre le 24 juin et le 2 juillet 2024_

Les épreuves dites « ponctuelles » comptent pour 40% de la note finale de l'examen, et les épreuves dites « terminales » comptent pour 60%.

⇒ Précisions complémentaires concernant les enseignements optionnels :

Le résultat obtenu à chacune des évaluations ponctuelles des enseignements optionnels sur la base du programme de terminale est affecté d'un coefficient 2.

Ces coefficients s'ajoutent au total des coefficients (100) prévus pour les enseignements obligatoires.

Ainsi, l'inscription à des enseignements optionnels (voie générale : 2 options en terminale maximum auxquelles peuvent se rajouter les options Littératures et cultures de l'Antiquité Latin et grec/ voie technologique : 2 options en terminale maximum) **engage le candidat.**

Toute absence non justifiée à une évaluation ponctuelle à laquelle il était inscrit est sanctionnée par la note 0, affectée du coefficient prévu. En cas d'absence pour cause de force majeure, le candidat est convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement.

Le candidat doit prêter une attention particulière à ces dispositions avant de s'inscrire à un enseignement optionnel.

Si je suis inscrit.e pour subir, à titre dérogatoire, les épreuves de français, je suis évalué.e sur :

- **Une épreuve terminale écrite** : le 14 juin 2024 matin
- **Une épreuve terminale orale** : entre le 24 juin et le 5 juillet 2024

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉPREUVE ORALE DE FRANÇAIS

Récapitulatifs des lectures et textes étudiés

- Le candidat doit adresser, **pour le vendredi 3 mai 2024**, le récapitulatif des lectures et textes étudiés **au rectorat, uniquement sous forme dématérialisée (1 seul fichier .pdf** à l'adresse : dec3@ac-toulouse.fr) en prenant le soin de nommer le fichier selon la codification suivante : « NOM-Prenom-EAF-Bac2024-Terminale ». Le fichier .pdf sera ordonné et scanné selon l'organisation suivante : récapitulatif des lectures, textes étudiés.
- Les candidats devront faire clairement apparaître leur **nom et prénom sur les récapitulatifs**
- Les candidats individuels doivent construire eux-mêmes ce récapitulatif en conformité avec les programmes de la classe de première.



La date butoir du 3 mai 2024 devra être obligatoirement respectée. Au-delà de cette date, votre récapitulatif ne sera plus pris en compte. Vous devrez également en apporter un exemplaire le jour de l'épreuve.

- L'inscription à un examen est un acte personnel, il est recommandé aux candidats de s'inscrire eux-mêmes afin d'éviter toute erreur ou omission.
- **Ces choix sont définitifs** et ne pourront pas faire l'objet de modification.

Pour tout renseignement concernant les épreuves (programmes, modalités...), les candidats sont invités à consulter les sites internet <https://eduscol.education.fr/> et <http://quandjepasselebac.education.fr/>

Le calendrier de la session 2024 du baccalauréat est consultable au Bulletin Officiel du 28 septembre 2023 sur www.education.gouv.fr

CONVOCATION AUX ÉPREUVES

Vous serez averti.es par mail automatique de Cyclades (sur le mail utilisé pour l'inscription) de la mise à disposition d'une ou plusieurs convocations dans votre espace candidat vous indiquant les dates et les lieux d'épreuves. Cette convocation doit être impérativement respectée (date, horaire, lieu).

RESULTATS ET RELEVES DE NOTES

Les résultats du 1^{er} groupe de l'examen du baccalauréat seront consultables sur le site de l'académie de Toulouse (www.ac-toulouse.fr) rubrique Scolarité/Etudes/Examens puis Examens puis Tous les résultats.

- **Aucun résultat ne sera donné par téléphone, ni aucun numéro de candidat.**
- **Votre relevé de notes** sera disponible sur votre espace candidat dès la publication des résultats. Vous devrez télécharger et conserver ce document précieusement car il vous sera demandé pour votre inscription dans le supérieur ou pour toute démarche d'orientation.
- **Vos copies** seront consultables à la fin de la session sur votre espace Cyclades.
- **Une attestation de langues vivantes** vous sera délivrée (le niveau indiqué dans l'attestation est déterminé en fonction des résultats obtenus à l'évaluation ponctuelle de LVA et de LVB - cadre européen commun de référence pour les langues).
- **Votre diplôme du baccalauréat vous sera adressé par voie postale à l'adresse indiquée à l'inscription dans Cyclades, courant octobre 2024.**